

## COMPTE-RENDU

### Revitalisation des centres-bourgs

07.07.2020 – Chambon-sur-Voueize

1

#### PRESENTS :

Sophie CAPERAN (Région Nouvelle Aquitaine), Chantal COUTEAUD (Mairie d'Evau-les-Bains), Jean-Louis FAUCONNET (Mairie de Lavaveix-les-Mines), Didier GIRAUD (Mairie de Chambon-sur-Voueize), Jean-Philippe HAUFERT (Région Nouvelle Aquitaine), Fabien JAMME (Marie d'Auzances), Eric JAUBERT (Région Nouvelle Aquitaine), Sandrine LEDIEU (Est Creuse Développement), Emilie LENOIR (Est Creuse Développement), Marie-Claude MATHIEU (Est Creuse Développement/Marche et Combraille en Aquitaine), Marie-Hélène MICHON (Mairie de Flayat), Jérôme ORVAIN (Région Nouvelle Aquitaine), Christian SCARAMUCCIA (Mairie d'Auzances), Françoise SIMON (Marie d'Auzances), Gérard THOMAZON (Est Creuse Développement/Creuse Confluence), Claude TOURAND (Mairie de Chambon-sur-Voueize), Marie-Françoise VENTENNAT (Mairie de Mérinchal), Marie-Thérèse VIALLE (Mairie d'Evau-les-Bains).

#### Ordre du jour :

- Etat des lieux des 6 communes ayant déposé une fiche projet lors de la construction du Contrat de Dynamisation et de Cohésion d'Est Creuse
- Présentation des dispositifs régionaux
- Réalisation d'une feuille de route

#### Etat des lieux des communes :

Les 6 communes ayant déposé une fiche projet sur cette thématique en 2019 sont : Auzances, Chambon-sur-Voueize, Evau-les-Bains, Flayat, Lavaveix-les-Mines et Mérinchal.

*(Voir power-point ci-joint)*

L'état des lieux de ces 6 communes met en avant des points de convergence :

- Le bâti existant, dont les communes sont propriétaires ou non, est non exploité,
- Signalétique et communication à revoir,
- Le souhait d'accueillir de nouvelles populations en lien notamment avec le tourisme.

Au niveau des attentes, chaque commune partage un besoin en termes d'ingénierie et de financements.

Le tour de table des Mairies a rappelé l'embellissement des centres-bourgs réalisé depuis quelques années sur les communes du territoire. Aujourd'hui, une nouvelle phase doit être enclenchée à savoir la création d'une dynamique communale et territoriale sur la revitalisation en lien avec l'économie. Les élus ont fait part de leurs motivations pour travailler ensemble autour de cette thématique à travers l'exploitation de tous les atouts territoriaux et la reconquête de population.



# La politique Régionale de la revitalisation des centres-bourgs :

## L'AMI Régional en faveur de la revitalisation des Centres-Bourgs :

Politique adoptée en 2019 afin de traiter les centralités secondaires.

La revitalisation englobe toutes les thématiques : embellissement, redynamisation, aménagement... afin d'avoir un cadre stratégique pour ne pas laisser passer les opportunités.

*Objectifs :*

- **Construire un projet transversal, multisectoriel** (économie, habitat, mobilité, services publics) et **multi partenaires** pour aller vers un plan guide à moyen et long terme. Le plan guide permet à la fois de mobiliser tous les acteurs et de solliciter des financements.
- **Inscrire un projet revitalisation-centre dans son territoire.** Quelle fonction de centralité exerce chaque commune sur le territoire d'Est Creuse ? Chacune est centralité de quelque chose au sein et en dehors de l'EPCI.
- **Définir une gouvernance de projet** associant l'ensemble des parties prenantes (publique, socio-économique, habitants...) afin d'avoir un pilotage global et de mieux mobiliser les acteurs et les financeurs (Ex : Leader, DETR...).

A ce sujet, il est rappelé le parallèle à faire également avec les aides du Département à travers les contrats Boost'Ter et Boost'Comm 'Une.

→ Mise en place d'une approche interactive à travers une stratégie à moyen et long terme préalable à la phase opérationnelle.

= Différence entre la logique de projet et les modes de financement des projets.

## Le dispositif ACP (Actions Collectives de Proximité) :

Celui-ci vise à soutenir le tissu de proximité, commerce et artisanat, à l'échelle du Syndicat.

En parallèle de la dynamique globale et à travers un diagnostic, il s'agit de définir des priorités et d'avoir une réponse adaptée au territoire.

*Objectif :*

### **Adapter le tissu économique de proximité en lien avec les mutations en cours :**

- Repenser les domaines d'activités en émergence,
- Lien avec les centralités – spatialisation,
- Accompagner à la transition numérique des entreprises.

= Innovation – Transmission – Digitalisation.

*Éléments de contexte :*

En Nouvelle Aquitaine, la vacance commerciale était de 6% en 2010, en 2017 13%.

→ Lien entre l'offre de service et les nouveaux modes de vie / repenser son offre :

- Moins d'offre d'espace de vente physique // commerce en ligne,
- Horaires d'ouverture à adapter (18h – 20h),
- Présence des marchés,
- Monter en puissance du « faire soi-même »,
- Evolution des pratiques et modes de consommation (ex : ressourcerie, partage...)



## Proposition d'accompagnement :

### ▶ 2 démarches :

#### **Une collective à l'échelle du territoire**

= analyse transversale portant sur les commerces et l'artisanat, les services publics et l'habitat sur l'Est Creuse

#### **Une individualisée pour les 6 bourgs prêts à démarrer**

+ intégration d'autres bourgs ?

= approche dédiée à chaque bourg à travers un plan d'actions sur les thématiques du commerces, de l'habitat, des déplacements, des espaces publics et des services, en intégrant la transition énergétique et écologique.

### ▶ 1 gouvernance partenariale : Etat / Région / Département / EPCI

= suivi commun + mobilisation des financeurs potentiels

### ▶ 1 ingénierie locale : coordonner + mobiliser

= l'ensemble de la démarche de l'élaboration du cahier des charges du diagnostic à la mise en œuvre opérationnelle pour chaque commune.

### ▶ 3 types de financements régionaux possibles :

- Diagnostic stratégique avec approche pour chaque bourg : taux d'aide à 50% sur de la prestation de service.
- Ingénierie : taux d'aide à 50%
- Phase opérationnelle : financements territoriaux (ACP, derniers commerces, santé...), financements sectoriels (logement, énergie, tourisme...) + voir d'autres dispositifs possibles (Etat, CD, Europe...)

## Suite à donner :

- Réalisation d'une feuille de route et d'un calendrier.
- Proposition aux élus du territoire d'une visite terrain, sur le Pays d'Isle en Périgord par exemple, qui met en place cette dynamique.

